

Au bord de la place et de la *rue Chardonnet*, remarquer les maisons des XVIIe et XVIIIe siècle et un bel exemple de puits couvert.

3. Bas de la rue Boyer

Face à la place de l'église remarquer le départ du petit *chemin de Plate Rue* (chemin qui ne manque pas de charme).

Prendre la *rue Boyer* pour descendre vers la Gironde.

A l'intersection avec la *rue de la Mandraude* (féminisation de Mandraud, nom d'un ancien propriétaire de ce lieu –acte royal de 1735- ; par ailleurs, le radical « *mandre* » désigne souvent un lieu humide avec oseraie et autres formations végétales des zones inondables) remarquer les belles demeures qui bordent cette rue.

Après l'intersection avec la *rue du Port*, emprunter *l'allée du Peyrat*.

4. Le Peyrat

A droite, l'esplanade permet des activités sportives (tennis et jeux de boules) et festives (marchés nocturnes, fête de la musique...).

Un peu plus loin, le petit bâtiment au bord du chemin permettait aux passagers d'attendre l'embarquement... Il joua également un rôle de morgue. Et aujourd'hui de chenil à l'occasion !

Au bout du chemin, derrière la digue se trouve le Peyrat. Son accès est aujourd'hui interdit pour des raisons de sécurité, plusieurs accidents ayant eu lieu.

Le Peyrat était un embarcadère vers Bordeaux et vers les îles. Il fut reconstruit en 1912 ; il avait déjà fait l'objet de travaux en 1768 et en 1878.

L'île Verte est sur la commune de Plassac. Un village viticole y était installé avec école, chapelle, château d'eau, petit chemin de fer pour l'exploitation des vignes. Cette île inspira Pierre Benoît (« *l'île Verte* ») et Pierre Siré (« *Le Fleuve Impassible* »).

A proximité du Peyrat est aménagée une cale de mise à l'eau.

5. Digue et carrelets

La digue, mise en place pendant les années 1990, a souffert des dernières tempêtes, notamment celle de 1999.

Les carrelets actuels ont été restaurés après ces tempêtes. Ils permettent d'exercer une activité traditionnelle de loisir.

Sur la droite, les terrains inondables font partie des paluds qui bordent la Gironde (formation géologique récente). Comment se présentaient-ils à l'époque gallo-romaine ?

6. Le Port

Jusqu'en 1709 le port se prolongeait au-delà de l'actuelle RD669, devant le village du Chai. Il a été particulièrement actif au XVIIe et au XIXe siècle (cabotage). C'est aujourd'hui un petit port de plaisance.

Le 14 juillet 1790, lors de la fête de la Fédération, la *place du port* fut dénommée *Place du Champ de mars*. Cette place fut inaugurée en même temps que l'hôtel de la Patrie, situé au carrefour de la *route de l'Estuaire* et de la *rue de la Taillande*, construit à l'appel de l'Assemblée Constituante. Le curé Villegente, qui prêta serment de fidélité à la Constitution, présida la cérémonie.

Derrière *l'autel de la Patrie* se trouve un ancien prieuré des Lazaristes, congrégation créée par Saint Vincent de Paul. Ce prieuré dépendait du couvent de Montuzet. Il fut vendu comme bien national en 1791.



7. Rue du port

Retourner vers la *rue du port* qui longe la première rangée de maisons, face à la Gironde, au pied de la terrasse sur laquelle se situe le site gallo-romain.

A gauche, juste après la *place du port* (N°19), la maison où se tenait il y a quelques décennies le magasin *l'Aquitaine* fut, avant 1882, le siège de la mairie et abrita également une école de garçons.

Au N°27 se trouvent les locaux d'une ancienne clinique : M. Peyri-Ballion et son épouse l'avaient créée en 1970 et l'ont dirigée pendant vingt-et-un ans.

Un peu plus loin, dans un espace non bâti (la « dent creuse »), on aperçoit le mur d'enceinte du site gallo-romain. En face se trouve l'entrée du terrain des boulistes et de l'aire utilisée pour les marchés nocturnes et les fêtes diverses.

Au bout de la rue on retrouve la *rue Boyer* : la réemprunter pour retourner au point de départ (place de l'Eglise, à gauche, à une centaine de mètres).



La promenade du Brouillon (2/3)

à la frontière des langues d'Oc et d'Oil

plan B du village, une à deux heures environ

1. Eglise

L'église actuelle a été remaniée en 1883 sur l'emplacement d'édifices plus anciens et en partie sur le site de la villa gallo-romaine (mosaïques découvertes lors des travaux). Elle est dédiée à *Saint Pierre-aux-Liens*. Une statue de Charlemagne est placée au dessus de la tribune, sur la façade ouest. Deux chapelles latérales ont également été édifiées lors du remaniement ; l'une, au nord, est dédiée à St Joseph et l'autre, au sud, abrite la statue de *Notre Dame de Montuzet*, ainsi que le reliquaire de Sainte Fructose, autrefois vénérés dans l'ancien couvent.

2. Place de l'église, monument aux morts

Devant l'église se trouve le monument aux morts érigé en 1923. Pour l'anecdote, des éléments permettant d'identifier l'aigle allemand (sous le pied du soldat français...), sciés pendant l'Occupation allemande, ont été remis en place à la Libération.

A l'arrière de l'église (voir par la *rue Chardonnet*) se trouve le site départemental actuellement restauré des villas gallo-romaines (Ier, IIe et Ve s.) ainsi que le musée archéologique qui présente le mobilier mis au jour lors des fouilles et offre une visite virtuelle de la deuxième villa.

Au bord de la place et de la *rue Chardonnet*, remarquer les maisons des XVIIe et XVIIIe siècles et un bel exemple de puits couvert.

3- Chemin de Plate rue

Face à la *place de l'église*, emprunter le *chemin de Plate rue*, perpendiculaire à la *rue Boyer*.

Il s'agit d'un sentier qui longe les jardins situés à l'arrière des maisons de la *rue de la Mandraude* et qui, à deux pas du bourg, permet d'effectuer une promenade bucolique.

Au bout de 400m environ, le sentier débouche sur la section de la *rue de la Mandraude* qui monte vers la D669. Autrefois une voie communale permettait de rejoindre cette départementale dans le prolongement du *chemin de Plate rue* : elle a été supprimée lors de la création de la ligne de chemin de fer.

Tourner à droite et descendre vers la station d'épuration située à l'angle de la *rue de la Mandraude*.

4. Chemin du Brouillon

Dans le virage, au niveau de la station d'épuration de la commune (traitement des eaux usées par lagunage), un chemin permet d'approcher l'estey du Brouillon. Il est possible d'effectuer un aller-retour sur ce chemin (2x400m).

A la limite de la commune, le Brouillon est un ruisseau considéré comme la limite entre territoires de langue d'Oil et de langue d'Oc. C'est aussi la limite entre les cantons de Blaye et Bourg et de leurs AOC respectives.

Au niveau de l'estey quelques carrelets ont été installés. Ici règne un calme absolu.

5. Rue de la Mandraude

Deux étymologies peuvent être avancées :

- féminisation de *Mandraud*, nom d'un ancien propriétaire de ce lieu signalé dans un acte royal de 1735- ;
- par ailleurs, radical « *mandre* » désignant souvent un lieu humide avec oseraie et autres formations végétales des zones inondables.

On remarque plusieurs belles demeures qui bordent cette rue. La plupart sont des maisons de capitaines au long cours et de marins des XVIIIe et XIXe siècles.

Au N°12 subsiste les traces d'un ancien lavoir.

6. Retour vers la place de l'église

Prendre la *rue Boyer* pour remonter vers la place de l'église.

PLANS


PLASSAC

Les 3 promenades de découverte

La promenade du Port (1/3)

le Peyrat, les carrelets sur les digues, le port...

plan B du village, moins d'une heure

1. Eglise

L'église actuelle a été remaniée en 1883 sur l'emplacement d'édifices plus anciens et en partie sur le site de la Villa gallo-romaine (mosaïques découvertes lors des travaux). Elle est dédiée à *Saint Pierre-aux-Liens*. Une statue de Charlemagne est placée au dessus de la tribune, sur la façade ouest. Deux chapelles latérales ont également été édifiées lors du remaniement ; l'une, au nord, est dédiée à St Joseph et l'autre, au sud, abrite la statue de *Notre Dame de Montuzet*, ainsi que le reliquaire de Sainte Fructose, autrefois vénérés dans le couvent de Montuzet.

2. Place de l'église, monument aux morts

Devant l'église se trouve le monument aux morts érigé en 1923. Pour l'anecdote, des éléments permettant d'identifier l'aigle allemand (sous le pied du soldat français...), sciés pendant l'Occupation allemande, ont été remis en place à la Libération.

A l'arrière de l'église (voir par la *rue Chardonnet*) se trouve le site départemental actuellement restauré des villas gallo-romaines (Ier, IIe et Ve s.) ainsi que le musée archéologique qui présente le mobilier mis au jour lors des fouilles et offre une visite virtuelle de la deuxième villa.